

Comment rédiger un bon exposé ?



© Le Lombard



© HIB

Avec le soutien de la



Table des matières

page

Comment rédiger un bon exposé ?	3
Choisis un sujet	3
Récolte des informations	4
Fais un schéma	4
A vos plumes !	5
La présentation	5
Et les points ?	5
La lettre-type	6
Ton exposé au sujet des mines antipersonnel et Handicap International	7
Matériel	7
L'élaboration	7
Les mines antipersonnel	8
En ce qui concerne Handicap International	8
Comment nous nous y prenons	8
Une histoire à suivre	9
Pour conclure	9
Handicap International : qui sommes-nous, que faisons-nous ?	10
Il était une fois...	10
Handicap International de nos jours	11
Les lacets bleus	11
Les mines antipersonnel tuent	11
Comment un démineur de Handicap International neutralise-t-il une mine antipersonnel ?	12
Handicap International : toujours actifs quelque part...	12
Que faisons-nous ?	12
Comment procédons-nous ?	13
Où sommes-nous actifs ?	13
Qui nous soutient ?	13
Nos collaborateurs...	14
... et tous les autres	14
Tu veux donner quelque chose ?	14
Tant de travail accompli et encore tant de choses à faire...	14
Handicap International en bref	15



Tous les ans, des élèves doivent présenter un exposé en classe. Ils sont nombreux à l'avoir fait avant toi. Pourquoi donc te ronger les ongles, être nerveux et douter de tes capacités ? Pour réussir, il faut tout simplement bien s'y prendre, ... ni plus ni moins.

Lis attentivement le plan des étapes à suivre. Il contient quelques bons conseils pour un bon exposé. Ne t'inquiète donc pas de savoir par où commencer et par quoi terminer. Bonne chance !

Etape 1 Choisis un sujet

Quel sera le sujet de ton exposé ? Si ton professeur a déjà fixé le sujet, passe à l'étape deux. Si le sujet n'est pas imposé, tu as l'embarras du choix. Dans ce cas, fais une liste de tes sujets préférés. Comment les trouver ?

- Furete dans des livres, des revues ou des journaux
- Cherche sur internet
- Regarde quels exposés tes copains de classe, frères et sœurs ont déjà présentés
Demande-toi quel sujet t'intéresse
- Consulte les cartes de questions parmi tes jeux : peut-être y trouveras-tu une idée.

Choisis ensuite un sujet parmi tes sujets favoris. Evite surtout les sujets trop généraux ! "La montagne", par exemple, n'est pas un bon sujet. Mieux vaut opter pour "Le Mont Blanc", car le sujet est moins vague.

Demande-toi quelles questions tu pourrais poser à propos du sujet choisi. S'il y en a assez pour intéresser toute une classe, tu as certainement trouvé un bon sujet pour ton exposé.

Etape 2

Etape 2 Récolte des informations

Réfléchis à ce que tu veux dire, donc aux thèmes que tu veux aborder. Récolte des informations en fonction des thèmes choisis. Où peux-tu les trouver ?

- A la bibliothèque : les livres, dossiers de coupures et journaux servent à cela !
- Sur internet : les moteurs de recherche peuvent être d'un grand secours.
- Auprès des organisations concernées : écris-leur et demande-leur ce qu'elles peuvent t'envoyer. A la fin de ce document, tu trouveras une lettre-type.

Si tu utilises un moteur de recherche sur internet, cherche donc de manière ciblée. Evite les termes vagues, mais cerne de manière concrète le sujet qui t'intéresse. Voici quelques moteurs intéressants :

- www.google.be
- www.altavista.be
- www.advalvas.be

Regarde bien d'où tu tiens un texte. Certaines sources d'information sont mauvaises ou trompeuses. Compare les diverses sources d'information et veille à disposer des informations correctes.

Fais un schéma



Avant de commencer à écrire, nous te conseillons de faire un schéma de ton exposé. Par où veux-tu commencer, qu'as-tu l'intention d'écrire dans le corps de ton exposé (et dans quel ordre) et par où veux-tu terminer ? Sélectionne les informations que tu vas utiliser et prends quelques notes.

Par exemple, si tu as l'intention de parler du Mont Blanc :

- situation
- chiffres (altitude, date de la première ascension)
- nom (d'où vient le nom)
- type de roche (quels minéraux, explications)
- environs (le massif, les autres montagnes)
- activités (ski, alpinisme)
- conseil (le Mont Blanc n'est pas loin d'ici, vas-y, découvre-le)

Fais attention à raconter tout dans le bon ordre. Il faut à tout prix éviter de sauter du coq à l'âne: ton auditoire n'écouterà plus et tu perdras trop facilement le fil de ton histoire.

Etape 4 **A vos plumes!**

Dès que tu as une idée quant à la présentation de ton exposé, tu peux rédiger le texte point par point. Evite les phrases trop longues et les mots trop difficiles. Si tu en as besoin, donne toujours un mot d'explication.

Si tu ne sais pas quoi dire au sujet d'un thème, passe au suivant. Tu peux toujours compléter le texte plus tard. Attention: ton exposé doit toujours avoir une introduction, un corps et une bonne conclusion.

Ne commence à corriger que lorsque tu auras tout mis sur papier. Corriger entre-temps est une perte de temps et augmente le risque de confusion.

Si tu penses avoir fini, fais lire ton texte par quelqu'un d'autre. Demande-lui son opinion. Il ou elle te dira où il faut encore figoler le texte.



Etape 5 **La présentation**

Rien de plus ennuyeux qu'un exposé sur papier. Evite donc de lire ce que tu as écrit. Utilise ta page uniquement comme aide-mémoire.

Parle calmement et avec la bonne intonation. Regarde ton auditoire, afin que tout le monde se sente concerné.

Pour rendre le sujet plus vivant, il est bon de montrer des images ou des objets. Fais-les passer dans la classe, parles-en ou pose des questions aux élèves. Ainsi, tu rends le sujet bien plus passionnant et plus compréhensible.

La variation est très importante pour faire bonne impression. Mais attention, il s'agit de ne pas perdre de vue la structure de l'exposé: le récit doit rester compréhensible.

Etape 6 **Et les points?**

... c'est bien entendu au professeur de te les attribuer. Mais il peut être bon de procéder à une auto-évaluation. As-tu bien présenté les choses ? Ton exposé était-il clair et intéressant ? As-tu capté l'attention de tes copains de classe ? Compare les avis de tes copains et ta propre impression... tu ne seras pas loin du score final !

La lettre-type

A l'étape deux, nous t'avons dit que tu pouvais demander des informations auprès des organisations qui ont quelque chose à voir avec le sujet. Veille à bien formuler ta lettre. L'exemple ci-après devrait déjà t'aider.

Remplis toi-même le texte en **bleu**.

Nom de l'organisation	Ton nom
Adresse	Adresse
Code postal + localité	Code postal + localité
	Domicile, date

Concerne: exposé au sujet de (remplis le sujet choisi)

Madame,
Monsieur,

Je suis élève en (quantième) année à (nom de l'école) à (lieu) et dois bientôt présenter un exposé sur (sujet) devant mon professeur et ma classe. Etant donné que votre organisation est concernée, je me permets de vous demander si vous disposez d'informations à ce sujet. Tout dépliant, photo ou texte d'informations seront les bienvenus.

Merci d'envoyer ces informations chez moi, à l'adresse indiquée ci-dessus.

D'avance je vous remercie de votre aide !

Meilleures salutations

(ton nom)

Fais en sorte que ta lettre soit bien alignée. Cela veut dire : le texte doit être centré sur la page et les marges doivent être aussi larges à gauche qu'à droite. Une bonne présentation fait toujours bon effet et incite les gens à répondre.

Ton exposé au sujet des mines antipersonnel et de Handicap International

Tu tiens à faire un exposé sur les mines antipersonnel ? Nous sommes bien heureux de l'apprendre ! Nous avons déjà récolté des informations pour toi. Inutile donc de glaner des informations un peu partout. En tenant compte des conseils suivants, tu peux être certain que ton exposé sera captivant.



Matériel :

- Le texte informatif sur Handicap International (p. 10)
- Une photo au choix (dossier)
- Une paire de lacets bleus (dossier)
- Une mappemonde (dossier)
- Des épinglettes (dossier)
- Eventuellement des photos ou d'autres infos recueillies à ce sujet
- Le site internet : www.handicapinternational.be

L'élaboration

Le but est d'expliquer dans l'exposé ce que sont les mines antipersonnel, pourquoi elles sont placées et où. Choisis une photo dans le dossier. Au verso, tu trouveras quelques conseils. Utilise-les pour donner plus de poids à ton exposé.

Tu peux aussi raconter ce que fait Handicap International pour remédier au problème des mines et expliquer comment l'organisation lutte contre les mines. Il s'agit ici de thèmes partiels. Etudie bien la question et élabore le sujet. Base-toi sur le plan par étapes que tu trouveras dans ce dossier.

Lorsque tu écris ton exposé, n'hésite pas à utiliser le texte informatif repris dans le dossier. Mais tu peux aussi consulter notre site internet : www.handicapinternational.be. Nous avons réservé spécialement pour toi un coin "spécial exposé" ! Quant aux lacets bleus, ils constituent une belle illustration.



Photo: Bernard Franck - © HIB

1. Les mines antipersonnel

- Raconte quelque chose au sujet des mines antipersonnel : comment sont-elles fabriquées ? Comment fonctionnent-elles ?
- Que se passe-t-il lorsque quelqu'un marche sur une mine antipersonnel ?
- Consulte la mappemonde. Dans quels pays a-t-on utilisé des mines antipersonnel en temps de guerre?
- Regarde bien la photo que tu as choisie. Donne quelques mots d'explication au sujet du pays où elle a été prise. Recherche combien d'habitants compte le pays et comment les gens y gagnent leur vie. Vérifie s'il y a beaucoup de victimes de mines antipersonnel.
- Utilise-t-on toujours des mines antipersonnel ?
- Les mines antipersonnel sont-elles interdites ou non ?

2. En ce qui concerne Handicap International

- Handicap International est une organisation d'aide humanitaire qui lutte contre les mines antipersonnel. Peux-tu raconter quelque chose sur la manière dont l'organisation est née ?
- Consulte le site internet : dans quels pays du monde Handicap International mène-t-elle son action ? Nommes-en quelques-uns dans ton exposé !
- Reviens encore une fois à la photo que tu as choisie. Que fait Handicap International pour la lutte contre les mines antipersonnel ?

3. Comment nous nous y prenons

- Ici aussi, le texte informatif à partir de la page 10 peut être d'un grand secours : explique les trois manières dont nous voulons aider les gens (prévenir, aider, encadrer)
- Sur le site internet, tu trouveras aussi notre "historique", ainsi que des informations intéressantes au sujet de la lutte contre les mines antipersonnel. Tu peux les utiliser pour ton exposé.
- Raconte quelque chose sur nos lacets bleus : ce qu'ils signifient, où on peut les obtenir ?
- Reviens-en toujours à la photo : comment a-t-on aidé la personne ? Que ne pouvait-elle plus faire et que peut-elle de nouveau faire ?

4. Une histoire à suivre

- Handicap International a réalisé beaucoup de choses, mais il y a encore tellement à faire. Explique pourquoi il est tellement difficile d'éliminer toutes les mines antipersonnel.
- Illustre éventuellement ton récit à l'aide d'un article de journal ou d'une nouvelle que tu as lue ou entendue récemment et qui parle d'une guerre. Là aussi, il doit y avoir des victimes pour lesquelles Handicap International pourrait faire quelque chose.

5. Pour conclure

- Remercie ton auditoire de son attention.
- Encourage tes copains de classe à s'intéresser davantage aux mines antipersonnel et à Handicap International via le site internet et d'autres canaux.



Photo: Thierry Strickaert - © HIB

Handicap International : qui sommes-nous, que faisons-nous ?



As-tu déjà entendu parler de Handicap International ?

Certains d'entre vous en ont probablement déjà entendu parler, d'autres pas. Le but des pages suivantes est de t'expliquer en quoi consiste notre organisation. Car Handicap International a beaucoup de choses à offrir ! Même à toi ! Dans les pages suivantes, tu pourras lire qui nous sommes et ce que nous faisons. La mappemonde dans ce dossier te donnera une idée de l'endroit où tout a commencé et des pays où nous sommes actifs.

Il était une fois...

... deux médecins français qui travaillaient en 1979 dans un camp de réfugiés en Thaïlande. Ils y soignaient les victimes du régime cambodgien et étaient fortement impressionnés par la misère rencontrée partout. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants blessés avaient besoin de soins urgents. Un grand nombre de blessures étaient provoquées par des **mines antipersonnel**. Ces mines sont spécialement fabriquées pour blesser ou tuer des gens. A la page onze, tu pourras d'ailleurs lire comment elles fonctionnent.



Photo: Thierry Strickaert - © HIB

Après avoir entendu le récit de ces médecins français, beaucoup de gens ont voulu faire quelque chose pour venir en aide aux victimes de la guerre. Il fallait faire en sorte que les personnes handicapées des suites de la guerre puissent reprendre une vie normale. C'est ainsi que Handicap International est née en 1982 en France.

Les autres pays n'ont pas tardé à créer "leur" département de Handicap International. En Belgique, Handicap International a été fondée en 1986.

En 1992, Handicap International et plusieurs autres organisations lançaient une campagne internationale pour obtenir l'interdiction des mines antipersonnel. Plus de 100 pays avaient accordé leur soutien. Bon nombre de ces pays ont finalement aussi voté en faveur de l'interdiction. En 1997, cette action a valu le **Prix Nobel de la Paix** à Handicap International.

Handicap International de nos jours

Les lacets bleus

Qu'en est-il de ces lacets bleus ? C'est simple, les lacets bleus sont le symbole des victimes des mines antipersonnel. En réalité, ces lacets représentent beaucoup de choses. Les personnes qui ont été victimes d'une mine survivent à leur malheur. Mais elles perdent souvent une jambe à la suite de l'accident. Cela constitue un sérieux handicap. Nous leur donnons les soins nécessaires dans les centres de soins locaux de Handicap International. Elles doivent d'abord faire des exercices pour renforcer leurs muscles. Ensuite, elles reçoivent une prothèse adaptée avec un pied artificiel. Au bout d'un certain temps, elles peuvent à nouveau marcher. La prothèse finit par faire partie de leur corps.

Finalement presque personne ne remarque encore qu'elles ont une fausse jambe sous leur jupe ou pantalon. Elles peuvent en plus de nouveau faire ce que tout le monde fait : mettre leurs chaussures le matin, nouer leurs lacets et commencer la journée ... Pour les victimes, les lacets sont donc synonymes de la reprise d'une vie normale.

C'est pour cette raison que Handicap International a choisi les lacets bleus comme symbole : tous les jours, nous donnons à des gens de tous âges une prothèse et une occasion de recommencer leur vie. Une vie où ils peuvent à nouveau nouer leurs lacets et se tenir sur leurs deux pieds. Voici comment nous travaillons chez Handicap International.

Les mines antipersonnel tuent

Tu as peut-être déjà vu **des mines** à la tv, mais tu ne sais pas vraiment de quoi elles ont l'air. Si elles semblent à première vue relativement inoffensives, elles sont cause de grands malheurs. Une mine est un bout de métal rempli d'une substance explosive. Dans les régions où sévit la guerre, elles sont recouvertes d'une fine couche de terre. Lorsqu'une voiture roule sur une mine, le poids de la voiture fait éclater la mine, faisant donc chaque fois des victimes.

Il y a aussi différentes sortes de mines : les mines antichars ont pour but de toucher les véhicules qui traversent un champ de mines. Des hommes se trouvent bien entendu aussi dans ces chars. Handicap International s'attaque toutefois surtout aux mines antipersonnel. Celles-ci sont en effet fabriquées spécialement pour tuer ou blesser les gens.

Détecter les mines est un travail très difficile et dangereux. Pas question de marcher dessus ou de faire un mouvement brusque, car elles risqueraient d'éclater. Chaque jour pourtant, de telles mines sont placées en divers endroits du globe. Ce n'est pas parce qu'une guerre se termine quelque part, qu'il n'y a plus de mines enfouies dans la terre. Le travail de Handicap International est donc loin d'être terminé.

Comment un démineur de Handicap International neutralise-t-il une mine antipersonnel ?

Les démineurs ont une tâche bien difficile. Ils doivent détecter les mines et les neutraliser. Le démineur porte des vêtements de protection pour ce genre de travail.

Le travail du démineur n'est pas une sinécure :

- Le démineur doit d'abord examiner au détecteur de métaux l'endroit où pourraient se trouver des mines . Un détecteur de métaux est un instrument qui émet un signal sonore dès qu'il trouve un bout de métal caché.
- S'il pense avoir trouvé une mine, le démineur se met à genou. A l'aide d'une longue tige, il transperce la terre en diagonale. Il tâche ainsi de découvrir où l'objet se trouve réellement et quelles sont ses dimensions.
- S'il s'agit effectivement d'une mine antipersonnel, il commence par enlever tout doucement la terre qui se trouve autour.
- La mine est mise à nu sans que le démineur n'ait eu besoin de la toucher.
- Il pose ensuite une petite quantité d'explosifs sur la mine et va se poster à distance. Il avertit les autres et fait ensuite exploser la mine. La mine est maintenant entièrement neutralisée.

A première vue, le travail ne semble pas insurmontable. Mais quand on sait que certains champs de mines recèlent des centaines de mines encore piégées, on comprend vite que les démineurs ont la vie dure et difficile. Poser une mine ne dure que quelques secondes. La trouver et la neutraliser demande bien plus de patience et de temps. La tâche comporte en outre toujours un risque.

Handicap International : toujours actifs quelque part...

Que faisons-nous ?

Handicap International veut que toutes les personnes handicapées vivant dans un des pays à problème puissent continuer à vivre sans dépendre des autres. Au fond, Handicap International veut faire trois choses : prévenir, aider et encadrer.

Par **prévenir**, nous entendons : essayer de limiter le nombre de victimes de la guerre. Pour cela, nous neutralisons les mines dans les pays en état de guerre. Ou nous apprenons aux enfants à ne pas s'approcher de ce qu'ils ne connaissent pas. Une mine peut en effet exploser au moindre contact.

Nous **soignons** les victimes en leur fournissant les moyens dont elles ont besoin. Par exemple, une **prothèse**, c'est-à-dire une jambe artificielle, lorsque c'est nécessaire. Un kinésithérapeute aide ensuite les gens à marcher avec une jambe artificielle.

Mais pour aider les gens à reprendre une vie normale avec leur prothèse, nous devons aussi les **encadrer**. Par exemple, en leur donnant une formation adaptée qui leur permettra de trouver du travail.

Comment procédons-nous ?

Limiter le nombre de victimes, les soigner et les encadrer... les choses ne s'arrêtent pas là. Une bonne collaboration est indispensable. Nous nous y prenons comme suit :

- Dans les régions à problème où les victimes de la guerre sont nombreuses et dans les **régions à conflits**, nous organisons une **formation** pour des kinésithérapeutes locaux. Nous veillons à ce qu'ils sachent tout sur les prothèses que nous leur fournissons. Nous leur apprenons aussi à bien encadrer les personnes qui doivent porter une prothèse.
- Afin d'éviter que davantage de personnes ne soient blessées par des mines antipersonnel, nous formons des **démineurs** spécialisés. Ils vont à la recherche, dans les régions à conflits, de mines cachées afin de les neutraliser. Ainsi, elles ne constituent plus aucun danger pour la population locale.
- Le contact entre les gens sur place doit être bon et les kinésithérapeutes doivent être en mesure d'effectuer leur travail dans les meilleures conditions. Nous veillons donc à ce qu'ils soient payés, nous entretenons les bâtiments, assurons le transport, etc.
- Enfin, nous veillons à ce que les victimes reçoivent une formation qui leur permette de reprendre une vie normale. Le but est de les aider à retrouver un **emploi**.



Photo: N. Moindrot - © HI

Où sommes-nous actifs ?

Handicap International mène son action dans **15 pays du monde**. Au total, nous accordons notre aide à 60 projets. Il s'agit toujours de personnes qui sont handicapées ou le deviennent suite à une maladie, à un manque d'hygiène ou à des accidents avec des mines antipersonnel.

Si tu regardes la mappemonde que tu trouveras dans le dossier, tu verras mieux quelles sont les régions où nous menons notre action. Pour plus d'infos sur nos activités sur place, tu peux toujours consulter notre site internet : www.handicapinternational.be

Qui nous soutient ?

Handicap International est active sur beaucoup de fronts. Ils sont nombreux à nous aider. Sans leur aide, tant sur place qu'à distance, notre travail serait beaucoup plus difficile.

Nos collaborateurs...

Nous pouvons compter sur plus de 3000 collaborateurs de par le monde. Nous sommes également aidés par des organisations ou des personnes qui soutiennent notre action. Nous les appelons les <<investisseurs>>. Ces investisseurs nous soutiennent par des dons. Près de 70% de nos revenus proviennent de ces organisations. Les autres 30% proviennent de dons privés, donc de gens qui nous donnent de l'argent en leur nom.

Handicap International est en outre placée sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Mathilde.

... et tous les autres

Les personnes qui approuvent notre action peuvent faire des dons de plusieurs manières.

Via le site internet www.handicapinternational.be, tu peux en toute sécurité faire un **don ponctuel**. Tu peux aussi associer Handicap International à un événement important de ta vie (une naissance, un mariage) en faisant un don à Handicap International. Tu peux ainsi partager un moment de bonheur avec d'autres personnes plus défavorisées.

Si tu préfères faire un don sur une base régulière, tu peux le faire en remplissant un formulaire que tu pourras obtenir chez Handicap International. Ou tu peux **parrainer** un de nos projets. Un petit montant fait un monde de différence ! Durant un an, tu fais don chaque jour de 0,65 euro en faveur d'un projet déterminé de Handicap International. Nous te faisons savoir ce que nous faisons de cet argent. Tous les trois mois, nous te donnons en outre des nouvelles de l'équipe sur le terrain, et la personne que tu aides t'informe des progrès qu'il/elle a faits.

Tu veux donner quelque chose ?

Si tu veux absolument donner quelque chose, tu peux tout simplement acheter une paire de **lacets bleus**. Tu peux les commander via le site internet ou par téléphone. Demande éventuellement à tes parents de t'aider.

Tant de travail accompli et encore tant de choses à faire...

Comme tu as pu le lire dans ce dépliant, Handicap International est toujours fort occupée. Depuis 1986 nous aidons sans interruption de nombreuses victimes qui vivent loin de chez nous. Nous avons déjà accompli beaucoup de choses, mais il y a encore beaucoup à faire car chaque jour, quantité de gens sont victimes de maladies, de la pauvreté et de la guerre.

Il est donc important que tout le monde sache ce que nous faisons. Parles-en, c'est déjà une bonne chose pour nous. Pour te faciliter la tâche, nous avons fait un petit résumé : qui sommes-nous, que faisons-nous, où travaillons-nous. Utilise-le comme aide pour un exposé ou montre-le aux gens qui veulent en savoir plus à notre sujet. Nous t'en serons reconnaissants !

Handicap International en bref

Quand?

- En 1982 deux médecins ont fondé Handicap International en France. La section belge existe depuis 1986.

Quoi?

- Handicap International s'engage en faveur de personnes qui vivent avec un handicap dans des pays où il y a la guerre, où sévissent des troubles et où l'économie est dans un état lamentable. Ce handicap peut soit être congénital soit être le résultat d'une maladie. Dans bon nombre de cas, il est toutefois le résultat d'un accident de la circulation ou avec des mines antipersonnel.
- Sur le terrain, nous avons trois objectifs : empêcher qu'il y ait davantage de victimes, venir en aide aux victimes et les encadrer jusqu'à ce qu'elles puissent reprendre une vie normale.

Où?

- Nous apportons notre soutien à quelque 60 projets, répartis dans 15 pays différents.
- Handicap International est surtout active en Afrique, Asie, Amérique centrale et Amérique du Sud.

Qui?

- Handicap International compte plus de 3000 collaborateurs de par le monde.
- Nous bénéficions en outre du soutien financier d'organisations et de personnes privées.

Pour plus d'infos à notre sujet, surfe sur notre site internet :

www.handicapinternational.be

Notre adresse
Handicap International
Rue de Spa 67
1000 Bruxelles
Tél.: 02 280 16 01
Fax: 02 230 60 30





Handicap International
Rue de Spa 67
1000 Bruxelles
Tél.: 02 280 16 01
Fax: 02 230 60 30

www.handicapinternational.be